



MONTPELLIER AGGLOMERATION

Monsieur le Président,
Jean-Pierre MOURE
50 Place Zeus - CS.39556
34961 Montpellier cedex 2

Montpellier, le mardi 4 février 2014

Stade Yves du Manoir
500 avenue de Vanvres
34070 Montpellier, France
Tel : +33 (0)4 67 47 27 09
Fax : +33 (0)4 67 42 08 09
contact@montpellier-rugby.com
www.montpellier-rugby.com

S.A. Montpellier Rugby Club
Société Anonyme
Sportive Professionnelle
au capital de 3 133 350 €
FFR Comité du Languedoc
Code club : 5485M
RCS Montpellier B 433 839 024
Nace : 9312.Z
N° TVA intracommunautaire :
FR 874 338 390 24

Objet : Mise au point
Réf : SCO/DNA/MAL

Monsieur le Président,

Suite à mes discussions et réunion avec le Député Patrick Vignal, votre Directeur de campagne, je résume ici, comme il me l'a demandé, les engagements écrits non conditionnels que je souhaite avoir de votre part.

Il vous faut intégrer que, faute de ces engagements, j'arrêterai *sine die* mon soutien au MHR, ce qui conduit à la disparition immédiate du rugby professionnel à Montpellier (dépôt de bilan courant mars prochain) et j'en ferai connaître les raisons au plus grand nombre.

Concernant les subventions et marchés versés par les collectivités, je vous demande, d'une part, le maintien au niveau actuel des subventions et marchés consentis par l'Agglomération et la Ville de Montpellier. D'autre part, en cas de défaillance du Conseil Général et/ou du Conseil Régional, de nous garantir que la Mairie et/ou l'Agglomération s'y substitueront.

Etant entendu que ces engagements valent pour la saison en cours et les 5 saisons à venir.

Concernant le maintien du montant du marché relatif à la société GALTHIE COMMUNICATION, nous garantir le paiement de 200 000€HT par saison, pour la saison



en cours et les 3 saisons à venir. Qui plus est, eu égard à la plainte déposée et aux enquêtes policières concernant ce marché, il vous appartient de trouver une manière appropriée et un formalisme juridique inattaquable.

Pour ce qui est de l'utilisation du stade, nous sommes toujours bloqués alors que vous vous êtes engagé à nous assurer une complète autonomie pour toute exploitation commerciale (naming, visibilité...) et nous garantir le libre accès à l'ensemble des espaces (des grilles, dont nous n'avons pas les clefs, sont toujours en place entre nos bureaux et les espaces commerciaux I)

Stade Yves du Manoir
500 avenue de Verdun
34070 Montpellier, France
Tel : +33 (0)4 67 47 27 89
Fax : +33 (0)4 67 42 08 65
contact@montpellier-rugby.com
www.montpellier-rugby.com

S.A. Montpellier Rugby Club
Société Anonyme
Sportive Professionnelle
au capital de 3 135 390 €
FR Comité du Languedoc
Code club : 5485M
RCS Montpellier B 433 839 024
N° : 9312 Z
N° TVA intracommunautaire :
FR 874 938 990 24

Enfin, comme cela se pratique chez nombre de nos concurrents nous apporter de manière permanente et *a minima* un partenaire pour un montant annuel de 300 000€ et sur une durée de 5 ans.

Au final quelles sont les raisons fondamentales qui m'incitent à vous écrire ?

Malgré nos multiples échanges, je me sens aujourd'hui trompé, induit en erreur.

Lors de mon entrée salvatrice, je vous le rappelle, au capital de la SA MRC en Juin 2011, vous m'avez fait état d'un bilan légèrement déficitaire, or, en réalité le bilan était faux et vous le saviez.

Les rapports et autres audits en votre possession (menés par le cabinet Deloitte) vous permettaient de le voir aisément. Au lieu d'agir, vous avez préféré garder le silence, cautionner, laisser pourrir.

Nous pourrions très bien imaginer révéler ces pratiques voire porter plainte contre vous personnellement.

Dans le même ordre d'idée, vous avez utilisé illicitement le MHR comme support pour garnir les poches de M Salerno de 150 000€ pour, soit disant, « le dédommager » dans l'affaire de la Brasserie. Nous savons très bien, vous et moi, qu'en réalité votre prédécesseur lui en a fait cadeau.

Difficile pour moi de passer sous silence la façon dont les deniers publics sont utilisés.

Je me sens aujourd'hui floué et, non seulement vous n'avez pas respecté vos engagements, mais vous avez également paralysé mon plan de développement du Club.

De manière non exhaustive, je peux vous citer la Brasserie, la première réunion avec vous-même date de Juillet 2011, vous m'avez fait à maintes reprises des promesses, toutes restées vaines, pour m'aider.

La raison ? Votre souhait de ne pas froisser M Salerno, votre ami et l'ami de votre prédécesseur. Nous sommes en 2014, soit quatre ans après la première réunion et la Brasserie n'est toujours pas ouverte.



Parlons également du loyer du stade. Je vous ai conseillé, dès Juillet 2011, la transparence qui doit exister dans votre gestion. Rien à faire. Vous avez toujours pratiqué une facturation opaque et fait payer le Club des prestations inexistantes, fait des fausses facturations. Ce n'est que récemment (Quatre ans après) que vous avez accepté de revenir à un prix juste correspondant au loyer du stade et des services rendus par l'Agglo.

Stade Yves du Manoir
500 avenue de Vauvères
34070 Montpellier, France
Tel. : +33 (0)4 67 47 27 69
Fax : +33 (0)4 67 42 08 69
contact@montpellier-rugby.com
www.montpellier-rugby.com

S.A. Montpellier Rugby Club
Société Anonyme
Sportive Professionnelle
Au capital de 3 133 350 €
FFR Comité du Languedoc
Code club : 5485M
RC3 Montpellier B 433 839 024
N°c : 9312 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 874 838 350 24

Je vous demande, sans tarder, de reverser, par un moyen ou par un autre, au Club le trop perçu depuis 2007.

Vous m'avez promis votre soutien indéfectible dès le départ. Là aussi, vous m'avez menti. A titre d'exemple, vous connaissiez les enjeux et autres mesquineries et attaques personnelles dans le conflit qui m'a opposé à l'Association MRC détentrice du droit de licence pour disputer le championnat professionnel TOP14.

Vous avez eu l'occasion de me manifester votre soutien de manière forte et convaincante, notamment lors d'une réunion dans votre bureau en présence des deux présidents de l'Association MRC, C Fina et S Salèlle. Lors de cette réunion ont été tenus des propos teintés de racisme. Au lieu de me soutenir vous n'avez fait qu'à "envoyer les deux parties dos à dos" pour reprendre vos propos.

Vous m'avez tout simplement manqué de respect. Dans le même ordre d'idée vous avez toléré que des propos infâmes soient tenus dans vos locaux, locaux de la République, par certains de vos élus, concernant mes enfants, ma femme, ma famille...

Alors, Monsieur le Président, est-ce un juste traitement réservé à un citoyen qui a déjà décaissé 12 000 000€ pour hisser un club, représentant votre territoire, qui était au bord de la faillite, au niveau européen ?

Faut-il en conclure que vous préférez attribuer des marchés publics à certains amis, depuis plus de trente ans, et pour des montants dépassant le milliard d'euros, tout en ignorant systématiquement un partenaire comme Altrad, honnête, assidu dans ses réponses aux appels d'offres, systématiquement retoqué, depuis trente ans lui substituant des fournisseurs hors région et parfois hors frontières. Ceci étant dit je ne vous demande rien.

Persuadé que tout ceci vous fera prendre conscience une fois pour toute de l'impérieuse nécessité de vous engager fermement et formellement à mes côtés.

Je ne voudrais pas venir perturber les échéances qui sont les vôtres par des révélations de nature fortement préjudiciables à vos ambitions politiques.



Monsieur le Président, je suis fatigué de devoir vous écrire courrier sur courrier pour, sans arrêt, vous rappeler vos engagements. Voilà, c'est fait, ce courrier vous est envoyé par mail, vous est délivré par huissier et une copie est adressée par mail au Député Patrick Vignal, votre Directeur de campagne.

Considérez celui-ci comme un ultime avertissement. Sans retour formel, concret et engagé de votre part, et ce dans les plus brefs délais, je me retire du club dans l'instant.

Stade Yves du Manoir
500 avenue de Verdun
34370 Montpellier, France
Tél. : +33 (0)4 67 47 27 69
Fax : +33 (0)4 67 42 06 69
contacts@montpellier-rugby.com
www.montpellier-rugby.com

Mohed ALTRAD
Président

S.A. Montpellier Rugby Club
Société Anonyme
Sportive Professionnelle
au capital de 3 133 350 €
FFR Comité du Languedoc
Code club : 5485M
RCS Montpellier B 433 835 024
N°ce : 5312 2
N° TVA intracommunautaire :
FR 874 336 390 24